

Protocole 6 de reprise de fonctionnement de l'Accueil Péri-scolaire (APS) – Ecole Publique Andrée CHEDID

Rentrée scolaire 2021

OBJECTIF

L'objectif principal de ce protocole est de préparer la rentrée scolaire de septembre 2021 tout en tenant compte du protocole sanitaire de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des sports de juillet 2021.

Ce que dit le protocole national

Afin de mettre en œuvre les mesures sanitaires, le ministère a établi une graduation comportant 4 niveaux :

- niveau 1 / niveau vert
- niveau 2 / niveau jaune
- niveau 3 / niveau orange
- niveau 4 / niveau rouge

Le niveau qui s'applique pour cette rentrée est le niveau 2 / niveau jaune

- Les familles s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au sein de l'APS situé dans l'école Andrée CHEDID, en cas de fièvre (38° C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille. Il en est de même pour un élève identifié comme cas contact.
- L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaires et se faire après nettoyage des mains et avec le port du masque.
- **Le brassage** : la limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise.
- **Les règles de distanciation physique** :
 - * A l'école maternelle, la distanciation ne s'impose pas entre élèves d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos ou en extérieur.
 - * A l'école élémentaire, le principe est la distanciation physique d'au moins 1 mètre dans les espaces clos, lorsqu'elle est matériellement possible. Si cette distanciation n'est pas possible, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre élèves.
 - * La distanciation physique doit être maintenue entre élèves de groupes différents.
- **Port du masque (filtration supérieur à 90%)** :
 - * Le port du masque est proscrit pour les maternelles.

* Le port du masque est obligatoire pour les élèves en élémentaire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées. **Il appartient aux familles de fournir des masques à leurs enfants (2 par jour).**

* Pour les personnels le port du masque est obligatoire dans les espaces clos et les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées.

* Les salles de classes sont aérées au moins 15 mn avant l'arrivée des élèves, pendant les intercourrs, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux. Une aération d'au moins 5 mn doit également avoir lieu toutes les heures.

Sont concernés par ce protocole

- Les élèves
- Leurs familles ou accompagnants
- Les agents du périscolaire

Locaux

- APS maternel : salle de classe verte, la cour, le matin (7h30-8h40) et le soir (16h20-18h45)
- APS élémentaire : salle de classe N° 5, rez-de-chaussée bas, la cour, le matin (7h30-8h40) et le soir (16h20-18h45)

Organisation et déroulement au sein de l'école Andrée CHEDID

- Comme sur le temps scolaire, les élèves en maternel peuvent être brassés, toutefois ils ne doivent pas être en contact avec les élèves en élémentaire.

- Les élèves en élémentaire peuvent être brassés pas « groupe classe » comme sur le temps scolaire :

*CP/CE1/ULIS

*CE2/CM1/CM2

→ APS MATERNEL

* Le matin de 7h30 à 8h40

- Les agents, avant l'arrivée des premiers élèves, doivent aérer les espaces APS et vérifier le bon aménagement.

- **Les accompagnants doivent utiliser le visiophone qui se trouve au niveau de la cour maternelle.** L'agent, après avoir identifié les accompagnants, ouvre le portail à distance. Les accompagnants se rendent devant la porte de la salle de classe de l'APS. Ils sont accueillis par un agent qui assure le pointage des élèves. **Les accompagnants ne sont pas autorisés à rentrer dans la salle de classe APS.** L'enfant est accompagné par l'agent jusqu'aux portes manteaux pour déposer ses affaires et se lave les mains sous contrôle d'un adulte.

- A 8h40, chaque ATSEM récupère ses élèves, passage aux sanitaires par classe pour le lavage des mains, et se dirige vers sa classe.

* Le soir de 16h20 à 18h45

- Les agents, avant l'arrivée des premiers élèves, doivent aérer les espaces APS et vérifier le bon aménagement.

- Les ATSEM récupèrent les élèves de leur classe, inscrits à l'APS. Installation des élèves, pointage et goûter qui est fourni par la famille.

- Le départ des élèves se déroule comme le matin.

→ APS ELEMENTAIRE

Les élèves en élémentaires sont regroupés en 2 groupes classes comme sur le temps scolaire :

- *CP/CE1/ULIS
- *CE2/CM1/CM2

* **Le matin de 7h30 à 8h40**

- Les agents, avant l'arrivée des premiers élèves, doivent aérer les espaces APS et vérifier le bon aménagement.
- **Les accompagnants doivent utiliser le visiophone qui se trouve au portail élémentaire qui se situe à côté de la cour maternelle.** L'agent, après avoir identifié les accompagnants, ouvre le portail à distance. Les accompagnants sont autorisés à entrer dans l'école (**port du masque et lavage de mains OBLIGATOIRES**). Les accompagnants déposent l'élève à l'entrée de la salle de classe APS N°5. L'élève dépose ses affaires aux portes manteaux et se lave les mains sous contrôle d'un adulte.
- **A 8h40, pour les élèves de CP/CE1/ULIS dont les classes sont au rez-de-chaussée :** après avoir récupéré leurs affaires, les élèves, accompagnés d'un agent, se rendent devant la porte de leur classe **côté cour**. Une classe (CP ou CE1) est présente dans la cour car l'enseignant gère l'accueil des élèves au portail. Les élèves de cette classe doivent se présenter dans la cour et non devant la porte de leur classe.
Les jours de pluie, les élèves se présentent devant la porte de leur classe côté couloir. Les élèves de la classe qui sont dans la cour doivent se rendre sous le préau.
- **A 8h40, pour les élèves de CE2/CM1 et CM2 dont les classes sont à l'étage :** après avoir récupéré leurs affaires, un agent les accompagne à l'étage par le petit escalier et leur demande de se présenter devant la porte de leur classe respective. 1 classe sera sans enseignant car celui-ci gère l'accueil des élèves au portail. Leur demander de s'installer dans le calme à leur bureau.

* **Le soir de 16h20 à 18h45**

- Les agents, avant l'arrivée des premiers élèves, doivent aérer les espaces APS et vérifier le bon aménagement.
- **La cour élémentaire est divisée en 2 parties**
- A 16h20, les CP, CE1 et ULIS sont récupérés dans la cour. Faire le pointage, déposer les affaires aux portes manteaux et s'installer pour le goûter fourni par les familles.
- A 16h20, les CE2, CM1 et CM2 sont récupérés en bas du grand escalier central. Faire le pointage, déposer les affaires aux portes manteaux et s'installer pour le goûter.
- **Les 2 groupes classes ne sont pas brassés au moment du goûter.**
- En extérieur, les 2 groupes ne doivent pas être brassés. Les 2 groupes classes doivent utiliser les 2 espaces de la cour.
- Le départ des élèves se déroule comme pour le matin.

En cas d'apparition de symptômes :

Pour un élève :

- Isoler l'élève : accompagner l'élève jusqu'à l'infirmerie, lui mettre un masque
- Prendre sa température
- Appeler sans délai la famille afin qu'il vienne chercher l'élève

- Prévenir les directeurs d'écoles et la mairie
- Rester avec l'élève en respectant strictement les gestes barrière
- Isoler le matériel utilisé par l'élève et le désinfecter

Pour un agent :

- S'isoler, prévenir la mairie et ses collègues
- Quitter rapidement l'établissement et consulter un médecin
- isoler le matériel utilisé par l'agent et le désinfecter

Pour tous les temps d'APS

- ➔ Expliquer aux enfants les gestes barrière et les mesures de distance : outils pédagogiques adaptés à l'âge des enfants
- ➔ Aérer les pièces avant l'arrivée des élèves et après
- ➔ **Le lavage des mains des élèves doit être très ritualisé, fréquent** : l'accès aux sanitaires doit toujours se faire sous le contrôle d'1 agent
 - *à l'arrivée dans l'APS
 - *avant et après chaque repas
 - *avant et après les récréations
 - *après être allé aux toilettes
 - *le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile
- ➔ **La mise à disposition d'objets partagés est permise à l'intérieur et à l'extérieur**

Rappel des gestes barrières et recommandations

L'application des règles d'hygiène joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies infectieuses car elle permet de réduire les sources de contamination et leur transmission.

Ces mesures doivent être appliquées chaque jour, même en dehors d'infection déclarée. Elles concernent locaux, matériel, linge, alimentation et hygiène individuelle. **Elles s'appliquent aux enfants et aux professionnels.**

Hygiène respiratoire

- Se servir de mouchoirs en papier jetables pour s'essuyer le nez
- Se couvrir la bouche et le nez en cas d'éternuement ou de toux ;
- Toussez et éternuez dans son coude ;
- Jeter les mouchoirs souillés après chaque usage, dans une poubelle avec couvercle.

Hygiène des mains

- Mettre du savon en quantité suffisante et des solutions hydro alcooliques à disposition pour les encadrants
- Séchage des mains avec serviettes à usage unique à mettre dans la poubelle par l'enfant.

Pour les professionnels, se laver systématiquement les mains pendant trente secondes :

- Le matin avant tout contact avec les enfants ;
- Avant tout contact avec un aliment et avant chaque repas ;
- Avant d'accompagner un enfant aux toilettes et après l'y avoir accompagné ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué.

Hygiène des locaux et du matériel

- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées est réalisé plusieurs fois par jour.
- Vider tous les jours les poubelles et autres conditionnements.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et savon.
- Aérer régulièrement les locaux.
- Veiller au bon fonctionnement de la ventilation, nettoyer les bouches d'aération si elles sont sales.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



**Se laver les mains
très régulièrement**



**Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir**



**Utiliser des mouchoirs
à usage unique**



**Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Mairie de Nivillac - 3 rue Joseph Dano - 56130 NIVILLAC
Tél : 02 99 90 62 75 mail : mairie@nivillac.fr